



PLEUDIHEN

Village

12/01/2018 n°1935

www.pleudihen.fr

Discours des Voeux de Monsieur le Maire du dimanche 7 janvier 2018

Chères Pleudihennaises, Chers Pleudihennais,

Au nom de notre Conseil Municipal, J'ai l'honneur de vous souhaiter, pour vous, vos familles et vos proches, une belle, une très heureuse année 2018. Dans vos projets, qu'ils soient personnels, associatifs ou professionnels, je vous souhaite de trouver la plénitude et la réussite attendues. 2017 aura été une année intense et particulièrement riche pour notre commune. 2018 s'annonce aussi chargée avec de beaux temps forts en perspective mais aussi avec des choix prépondérants pour l'avenir...

A Pleudihen-sur-Rance, nous avons toujours privilégié une expansion raisonnée conciliant développement et maintien de la qualité de notre environnement. Depuis 2014, nous poursuivons cette politique d'aménagements en adéquation avec des ressources budgétaires qui diminuent. Plus que jamais, notre action se veut au service de l'intérêt collectif dans une vision cohérente et pérenne.

La démarche de fleurissement menée depuis plus de 20 ans s'inscrit dans cette ligne. « *Garantir une qualité de vie et témoigner d'une stratégie municipale globale et cohérente* », c'est en ces termes que le Comité National des Villes & Villages Fleuris précise les attentes qui sont les siennes. En 2017, Pleudihen-sur-Rance est devenue la 6ème commune des Côtes d'Armor à recevoir le label « Qualité de Vie 4 Fleurs ». Cette reconnaissance suprême prend en compte la qualité de l'accueil, le respect de l'environnement et le lien social. Notre qualité de vie, ici, est le fruit de multiples ingrédients et de l'implication de nombreux acteurs. En plus des aspects esthétiques et des enjeux environnementaux, le jury, emmené par son Président M. Roncière, a singulièrement apprécié la vitalité de notre commune et le dynamisme de son tissu associatif. Cette distinction est donc une belle récompense collective pour tous ceux qui participent au rayonnement de notre commune. Bien entendu, en premier lieu, ce label « 4 Fleurs » est évidemment une magnifique reconnaissance du travail accompli par notre service technique. Je tiens à saluer Sébastien Boucher et ses collaborateurs, auxquels j'associe volontiers l'équipe du Sivom de Pierre Michel.

Je reviens sur certaines initiatives locales qui ont plu au Jury... L'Arbre des Générations initié depuis 2006 en est un exemple. Symbole de vie, l'arbre planté marque le lien des nouveau-nés de l'année avec notre terre Pleudihennaise support de leurs propres racines. Le projet d'économie vivante autour du blé noir a lui aussi marqué les esprits. En 2017, ce sont 110 hectares de sarrasin qui ont été cultivés et près de 90 tonnes de farine qui seront consommées localement. Je remercie ici les différents intervenants qui s'impliquent dans cette démarche territoriale et, tout particulièrement, les Pleudihennais directement associés. Autre action locale qui a séduit : les associations de Villages. Nous avons la chance d'avoir plusieurs initiatives dans nos hameaux. La prime revient, incontestablement à La « Chapelle fleurie », association qui fêtera son 25ème anniversaire en 2018. Plus d'une centaine de personnes participent à son repas annuel. Un bel exemple à suivre tant la convivialité qui découle de ces rassemblements contribue à l'harmonie de nos hameaux.

2017, c'est aussi, la plage de la Ville Ger qui retrouve une partie de son lustre d'antan. Après des années de statu-quo qui nous étaient imposées, nous avons enfin pu nettoyer ce site exceptionnel. Seule dune naturelle de l'estuaire de la Rance, la plage de la Ville Ger n'était qu'une belle endormie. Pour preuve, les Vendredi Plage ont été couronnés de succès. L'idée consistait à donner rendez-vous aux jeunes et moins jeunes sous le triptyque « Sport-Détente-Convivialité ». Entre les tournois de beach-sport, le marché de produits régionaux, les jeux et animations diverses ainsi que les concerts, le programme proposé était varié. L'engouement populaire a permis de dépasser des conditions climatiques parfois exécrables. Un grand bravo à José Escanez qui a rendu ce projet possible et coordonné ces 6 soirées, ainsi qu'aux nombreux bénévoles qui se sont mobilisés pour faire revivre ce lieu magique.

En 2017, comme chaque année, plusieurs petits chantiers d'aménagements et de voiries ont été poursuivis. Pour l'association de Pétanque et le palet, nous avons entamé la fermeture du hall couvert. Cela permet déjà d'entrevoir de belles perspectives pour l'avenir de ces deux clubs. Bien entendu, le chantier le plus important est le nouveau restaurant scolaire. Il accueillera les enfants très prochainement. Il répond aux ambitions que nous nous étions fixées à savoir de favoriser la mixité sociale et de conserver une cuisine de qualité produite sur place par nos agents que je salue au passage. Le budget a été tenu, félicitations aux élus qui ont suivi le chantier chaque semaine. Nous tâcherons d'organiser dans le courant de l'année une inauguration officielle pour vous permettre de visiter ce lieu de vie incontournable pour nos enfants.

(suite au verso..)

Et en parlant des enfants, depuis 2014 nous avons instauré les Temps d'activité Périscolaire. Là encore le travail de notre équipe d'animation a été salué. Pour autant nous reviendrons à la rentrée 2018 à la semaine de 4 jours. C'était un souhait partagé des enseignants des deux écoles qui a été confirmé par les parents d'élèves. J'en profite pour remercier les enseignants qui, en plus d'accomplir leur mission éducative, nous accompagnent dans la sensibilisation des enfants sur les sujets civiques et notamment le devoir de mémoire. J'en veux pour preuve les deux cérémonies de remise de drapeaux que nous avons réalisées le 10 novembre dernier. Les enfants ont témoigné une attention qui confirme l'attente de ces générations sur les sujets civiques. Le lendemain, certains d'entre eux accompagnés de leurs enseignants entonnaient un chant pour la commémoration du 11 novembre. Merci à eux et à leurs parents sans qui cela n'aurait évidemment pas été possible.

Voilà en quelques lignes un condensé de l'année 2017 au niveau communal... D'autres sujets majeurs, de l'ordre intercommunal cette fois, nous ont fortement occupé en 2017. Nous le savions, la création de Dinan Agglomération constituait un vaste chantier. Cela s'est confirmé et la volonté imposée en partie par l'état d'aller vite, trop vite, sur certains dossiers a rendu la tâche encore plus complexe. L'obstination de transférer un grand nombre de compétences aura en définitive soulevé de grandes interrogations sur le rôle même des communes et sur ce que l'on attend de l'intercommunalité. Nous sommes quelques élus à rappeler qu'un des grands objectifs de la loi NOTRE est bien « *la réduction des dépenses publiques et une meilleure prise en compte des besoins citoyens* ». Cela sous-entend clairement une meilleure efficacité dans l'usage de l'argent public. Ce qui devrait donc appeler à la plus grande prudence. Or, nous avons regretté d'avoir à prendre certaines décisions sans en cerner ni l'intérêt en terme de qualité de service, ni les conséquences budgétaires pour les communes comme pour l'intercommunalité. En toute fin d'année, Arnaud Lécuyer, Président de Dinan Agglomération, a pris en compte nos interpellations et je l'en remercie. Lors du dernier conseil communautaire de l'année, il a été décidé de prendre le temps de mieux évaluer certaines prises de compétences. Pour rappel, l'an passé, j'évoquai nos inquiétudes pour l'organisation du transport primaire scolaire et de notre ALSH, l'accueil de loisirs sans hébergement. Des services gérés jusqu'alors efficacement au niveau communal et dont le transfert n'était absolument pas souhaitable. Nous avons d'ores et déjà été entendu pour le transport scolaire qui bien que compétence communautaire obligatoire restera en mode de gestion communale. Pour l'ALSH, la prise de décision a été renvoyée en 2018, nous espérons là aussi être entendus. Plusieurs compétences restent gérées au niveau intercommunal comme c'était déjà le cas auparavant : l'économie, le numérique, les déchets, l'eau et l'assainissement, le tourisme, l'habitat et l'urbanisme. Comme nous nous y étions engagés et afin de suivre au mieux l'évolution de ces dossiers, plusieurs élus de Pleudihen ont intégré un maximum de ces commissions thématiques. Initié en 2017, l'élaboration du PLUI, plan local d'urbanisme intercommunal se poursuit. Après la phase diagnostic et son projet d'aménagement, nous rentrons dans sa traduction réglementaire. Là encore, nous devons être vigilants. L'urbanisme a fait l'objet de nombreuses lois contraignantes ces dernières années dans le but légitime de *réduire la consommation foncière*. Certaines de ces lois sont malheureusement trop restrictives et en deviennent même contre-productives. A Pleudihen, se priver de pouvoir densifier certains villages est une hérésie. A l'initiative de parlementaires de terrain, notamment Michel Vaspart, des aménagements législatifs devraient bientôt redonner du sens à la loi. Nous ne souhaitons évidemment pas nous retrouver bloqués par notre propre PLUI et devons tenir compte de ces évolutions possibles dans son élaboration qui nous engagera pour plusieurs années.

Il y aurait bien d'autres choses à dire sur le sujet intercommunal. Pour conclure, sachez que nous, élus pleudihennais, souhaitons que la réorganisation territoriale imposée par l'état se fasse dans le respect de ses objectifs initiaux. Nous sommes attachés à Dinan Agglomération, une intercommunalité qui doit demeurer au service de ses communes tout en respectant l'exigence de maîtrise budgétaire. Dans un contexte de restrictions des dotations de l'Etat, cette condition est indispensable pour l'avenir même de nos communes. La commune, rappelons-le, qui demeure l'échelon essentiel de proximité. Le niveau de décision plébiscité par les français. Un avis dont on peut parfois se demander s'il est partagé par tous dans certaines hautes administrations.

Pour en revenir à la commune, 2018 nous promet des moments somptueux. Le mois de mai sera particulièrement chargé avec le Championnat de Bretagne de Pétanque. Puis nous célébrerons avec un peu d'avance, les 40 ans de notre jumelage avec Herschbach. Que de chemin parcouru depuis 1979 et ce moment où fut signé le partnerschaft. 34 ans seulement après la fin de la guerre... Il ouvrait un grand livre de 40 années d'amitié sincères, d'échanges conviviaux et festifs et parfois de bien plus... Nous aurons à cœur d'écrire un nouveau chapitre en recevant nos amis allemands comme il se doit et profiterons de l'événement pour inaugurer une place d'Herschbach dans notre bourg. La 3ème édition du Tour de Rance Vintage sera marquée elle aussi par un anniversaire, les 40 ans de carrière d'un champion exceptionnel, Bernard Hinault, qui sera entouré de ses amis coureurs de l'époque. Pour terminer ce joli mois de mai, le lundi de Pentecôte, le Tour de Bretagne véhicules anciens fera un passage sur notre commune. En 2018, d'autres temps forts sont au programme, vous les retrouverez sur notre journal annuel et sur le nouveau site communal qui ouvrira courant janvier. Merci à toutes nos associations, aux bénévoles qui les animent et qui nous offrent cette grande richesse d'animations.

Avant de fermer cette page agenda, rappelons que 2018 marquera la dernière année du Centenaire de la Grande Guerre. Je salue Jean Reungoat, Didier Rault et Christian Guillot qui, depuis 2014, nous font revivre intensément cette période tragique. Leur travail associant archives locales et pièces historiques est tout à fait remarquable. A travers leurs expositions, leurs écrits et leur participation active aux commémorations, ils honorent la mémoire de ceux qui se sont sacrifiés et rendent un service aux nouvelles générations. Car, face à une actualité mondiale belliqueuse et en l'absence de témoins vivants de cette période, le devoir de mémoire est, aujourd'hui plus que jamais, fondamental.

Au niveau des projets, nous avons dû reporter l'aménagement de la Rue du Val d'Orient. Le projet envisagé initialement nous apparaissait trop onéreux et nous ne disposions pas des ressources financières sur 2017. Nous poursuivons l'étude de ce dossier et espérons le finaliser au plus tard en 2019. Nous vivons là une des conséquences des restrictions budgétaires subies depuis 2014. Au total, la Commune a perdu près de 100 000 euros de dotations annuelles. (suite au verso...)

Ce qui représente 1/4 de recettes qui rentraient auparavant dans notre assiette d'investissement. D'autres grands projets qui n'auront pas les mêmes impacts sur nos budgets d'investissement communaux sont à l'étude. Le premier concerne la Maison de Retraite qui dispose, elle, d'un budget spécifique. Il s'agit d'une extension pour améliorer la qualité d'accueil tout en permettant d'augmenter le nombre d'hébergements dans le futur. Je remercie au passage les membres du CCAS, Françoise Tremel la Directrice, le personnel et les bénévoles qui font vivre ce foyer de vie. J'en profite aussi pour saluer les membres de l'association Soleil & Sourires pour leur action solidaire.

Autre structure que nous nous devons aussi d'améliorer, la caserne des Sapeurs Pompiers. Le SDIS a accepté de l'inscrire dans son prochain programme d'investissement. Il nous reste à trouver le terrain le plus adapté pour accueillir cet équipement à l'horizon 2020/2022. Ce sera une juste récompense pour ces hommes et femmes qui s'investissent humainement et de manière volontaire pour notre sécurité. Enfin, après 36 ans de bons loyaux services, l'ancienne cantine trouvera une nouvelle vie, d'une part, au service des associations et, d'autre part, en salle de réception complémentaire à notre salle des fêtes pour des événements de moindre envergure. Elle sera baptisée du nom du quartier, Salle du Verger. Une belle référence au patrimoine cidricole de Pleudihen.

Je terminerais mes remerciements en évoquant nos acteurs économiques : les entreprises, les artisans, les agriculteurs, les commerçants et les professions libérales. En générant de l'emploi ou en renforçant notre attractivité, tous ces acteurs contribuent à la richesse de notre commune. Je leur souhaite à tous une année fructueuse.

Pour conclure, voici plus d'un an que le Conseil Municipal m'a confié la noble mission de succéder à Michel Vaspert en tant que Maire de Pleudihen-sur-Rance. Lourde responsabilité que de servir sa commune et de présider à sa destinée. En acceptant cette fonction, j'entendais l'accomplir avec l'appui de notre conseil et de nos agents municipaux. Merci très sincèrement, cher(ère)s collègues, pour votre soutien. Merci à Martine Riaux, Directrice des services et à l'ensemble des agents qui s'impliquent au quotidien auprès de la population.

Cette prise de fonction a coïncidé avec la mise en place de notre nouvelle organisation territoriale. Simultanément, notre pays a vécu 2 élections, présidentielle et législative, entraînant le renouvellement de 75% de l'assemblée nationale. Ces élections ont finalement rappelé à quel point les choses peuvent changer de manière extrêmement rapide dès lors que l'on donne le pouvoir au peuple. Inversement, et paradoxalement, dans la réforme en cours des collectivités locales, on peut s'inquiéter de constater la façon dont on éloigne les centres de décisions de la population. Pour ma part, comme plusieurs maires attachés à leur rôle, j'estime avoir été élu pour servir au mieux les intérêts de ma commune et de notre territoire. Cela implique d'être en mesure de pouvoir le faire par des décisions effectives et de ne pas succomber à un constat fataliste d'impuissance.

Plus globalement, on peut à juste titre s'inquiéter de l'évolution du monde qui nous entoure, de cette société consumériste et mortifère dans laquelle nous sommes plongés et qui s'impose à nos enfants. Malgré cela, ne succombons pas au fatalisme ambiant, ne nous laissons pas aller dans cette forme d'individualisme faussement protecteur qui nous inciterait à nous refermer sur nous-mêmes. Que ce soit dans nos foyers, au travail, dans nos cercles d'amis, dans les associations, dans nos hameaux (...), chacun d'entre nous, nous avons la possibilité d'agir positivement ; le pouvoir de changer le cours des choses par nos actions respectives. En 2018, restons plus que jamais acteur de l'humanité que nous désirons, du territoire auquel nous aspirons. Soyons ambitieux dans la recherche du bien commun. La bienveillance et la sincérité doivent guider nos échanges, le courage, éclairer nos décisions, dans l'intérêt collectif en visant toujours le meilleur...

Le meilleur, Cher(ère)s ami(e)s, c'est aussi ce que je vous souhaite à toutes et à tous. Je vous souhaite une très belle Année 2018, riche en échanges, pleine de bonheur et de bonne humeur à partager.

David Boixière
Maire de Pleudihen-sur-Rance



*La cérémonie 2018 a été l'occasion d'accueillir la nouvelle sous-préfète de Dinan, Dominique Consille, ici aux côtés de David Boixière, Maire, Véronique Méheust, conseillère Départementale, et Michel Vaspert, sénateur.
(photo Catherine Davy, Le Télégramme).*



Génération
2017
Cercidiphyllum japonicum
« L'arbre au caramel »



L'arbre de la génération 2017 a été planté place de la Gare



CONCOURS de BELOTE à l'école du Sacré-Cœur le vendredi 12 janvier 2018.

Engagements sur place à partir de 20h : 5€ par personne. Premier prix : Bons d'achat d'une valeur de 60 €. Un lot à chaque participant.

La CHAPELLE FLEURIE- Samedi 13 janvier 2018, à 17h – salle Beaumarchais : assemblée générale suivie de la traditionnelle galette des rois. Nous vous attendons nombreux. Le Bureau.

STADE PLEUDIHENNAIS

- **Vendredi 12/01 - Chpt FOOT LOISIR. Journée : 12. Seniors (30 Ans et +)** se déplacent au CAULNES Rance Foot, à 21h.
- **Samedi 13/01 - Chpt Jeunes de LIGUE. Journée : 08. U 17 A (R3)** se déplacent au FC LAMBALLE 2, à 14h. Stade L. Hingant. **Chpts Jeunes de DISTRICT. Journées : 08 et 04 phase 2. U 15 A (D1)** reçoivent le Fccp St ALBAN 1, à 14h. Terrain synth. **U 15 B (D4)** se déplacent à l'US PLEDELIAC Hunaudaye 2, à 15h30. **Football à 8 de DISTRICT. U13, 12, 12/13** : Voir avec les encadrants. **Ecole de Football. U11, 10, 9, 8, 6/7** : Voir avec les encadrants.
- **Dimanche 14/01 - Chpts SENIORS de LIGUE et de DISTRICT. Seniors A (R3)** : Pas de match en retard. **Seniors B, C, D** : Pas de journée de rattrapage programmée ce WE.

ANBPM « Pays de Rance » - Réunion d'information le 16 janvier à 15h – salle Beaumarchais. Réunion suivie de la galette des rois et pot de l'amitié. Venez nombreux. Michel Coquart



L'association RANCE JEUNESSE ANIMATION

Repas dansant avec l'orchestre « Le Bon temps » - le samedi 17 février 2018, à 19h30, à la salle des fêtes. Repas : 25 €. Réservation : Jeanine DUFEIL au 02.96.83.24.70 et auprès de tous les membres de l'association.

COMITE des FETES et CULTURE

Vous avez des idées créatives et d'animation ? Vous souhaitez participer à une vie associative ? Alors bienvenue au comité des fêtes et culture de Pleudihen/Rance. Le Comité des fêtes et culture de Pleudihen tiendra son assemblée générale **le vendredi 19 janvier 2018** à 20h30-Salle Beaumarchais- au cours de laquelle seront présentés les divers projets de manifestations pour 2018. N'hésitez pas à nous rejoindre. Le Président : Michel CARRE

ASSOCIATION « SOLEIL et SOURIRES » - Mardi 23 janvier à 15h, salle Beaumarchais : **assemblée générale.** Nous vous invitons à venir nombreux nous encourager et à nous rejoindre dans l'association.

L'association MER DES DRUIDES de Mordrec

Dimanche 28 janvier – 16h - salle Beaumarchais : Assemblée générale suivie de sa traditionnelle galette des rois. Nous espérons vous y voir nombreux. Afin de connaître le nombre de participants, nous vous demandons de nous prévenir avant le Vendredi 19 janvier 2018 : par mail : merdesdruides@gmail.com ; par tél : Annick Bonjour (02 96 83 22 69) - Anne Gaudin (02 96 88 24 70) ; dans la boîte aux lettres : Anne Gaudin : 18 rue des terre-neuvas .



CENTRE CULTUREL / BIBLIOTHEQUE

Foire aux livres jusqu'au 20 janvier 2018. Tarifs de 0,50 € à 1 €.
Horaires : lundi : 14h-18h ; Mardi 9h – 12h30 ; Mercredi : 9h-12h30 / 14h-17h30 ; Jeudi : 14h-17h30 ; Vendredi : 10h-12h30 ; Samedi : 9h-12h30.



La chorale des élèves du cours Sainte-Anne chante Noël !

DIMANCHE 14 JANVIER 2018 à 17h Eglise de Pleudihen / Rance.

Entrée libre

La CHRONIQUE du CENTENAIRE - 1914-1918

Extrait du périodique bimestriel Armées d'aujourd'hui n°421 de décembre 2017-janvier 2018 : « Début 1918 / La guerre est loin d'être gagnée ».

« **Nous tiendrons, nous tiendrons** ». Cette formule prononcée par un **Georges Clémenceau** déterminé durant le comité de guerre du 13 décembre 1917 résume l'état d'esprit dans lequel se trouve la France et ses alliés alors que le monde va entrer dans la quatrième année d'une guerre débutée à l'été 1914. La situation militaire de l'Entente (France, Grande Bretagne, Russie) est moins favorable qu'elle ne l'était début 1917 alors que les Empires centraux (Allemagne, Autriche-Hongrie, Italie) se préparent à jouer leur va-tout pour arracher la victoire.

Les capacités offensives de l'armée française sont affaiblies après la bataille du Chemin des Dames (avril à octobre 1917) (voir PV n° 1897 du 21 avril 2017). Le général Nivelle, à la tête de l'offensive, clamait pourtant que « nous romprons le front allemand quand nous voudrons ». Cet échec sanglant a coûté la vie à 350 000 soldats français et allemands et déclenché des mutineries.

Dans les Flandres belges, l'allié britannique compte ses morts après la bataille de Passchendaele (juillet à novembre 1917) (voir PV n° 1912 du 4 août 2017) qui, pour le Premier ministre anglais Lloyd George, « sera pour toujours au premier rang des batailles les plus gigantesques, les plus sanglantes et les plus inutiles de l'histoire ». Les Britanniques n'ont avancé que de 8 kilomètres dans les champs des Flandres, où reposent désormais plus de 400 000 soldats des deux camps.

De leur côté, les Italiens pansent leurs plaies à la suite du désastre de Caporetto (24 octobre au 9 novembre 1917) (voir PV n° 1924 du 27 octobre 2017) qui a failli les conduire à la capitulation. La France et la Grande-Bretagne ont envoyé plusieurs divisions en catastrophe pour aider les Italiens à rétablir la situation et ont créé le Conseil suprême de guerre dans la foulée, pour « assurer une meilleure coordination de l'action militaire sur le front occidental de l'Europe », indique l'article 1 des statuts de la nouvelle entité.

Le comité de rédaction : I. Malabeux et J. Reungoat

Conciliateur de justice : permanence le **Mardi 6 février 2018 de 9h à 11h30** en mairie de Pleudihen (☎ 02.96.83.20.20)

MARCHE HEBDOMADAIRE

Tous les mardis entre 9h et 13h sur la place de la Mairie.

TRI SELECTIF (sacs jaunes) - Prochain ramassage dans les villages (tous les 15 jours – semaine paire) : **mardi 23 janvier.**